



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

#MESQUESTIONSTRAVAIL #COVID-19

AGRICULTURE :
KIT DE LUTTE CONTRE LE COVID-19



Vous exercez une activité agricole : quelles précautions prendre contre le COVID-19 ?

Quels sont les risques de transmission du COVID-19 ?

**Quand vous êtes touché par un postillon
ou une gouttelette contaminés :**

- Sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux, en cas de contact étroit : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection. Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.

**Quand vous portez vos mains
ou un objet contaminé au visage :**

- Un risque important de transmission est le contact des mains non lavées.
- Sur les surfaces contaminées (objets, cartons, poignées...), le virus peut survivre quelques heures à quelques jours.
- Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche.



1. PRÉPARER

Prévoyez la liste de ce qu'il faut absolument :

→ Moyens d'hygiène :

- savon liquide/gel hydroalcoolique,
- bidons d'eau claire dans les véhicules, sur les chantiers,
- essuie-mains à usage unique,
- sacs-poubelle,
- lingettes ou produits détergents pour nettoyer les matériels contacts et outils.



→ Affichage des recommandations (mesures barrières, lavage des mains, gel hydroalcoolique) :

- dans les sanitaires,
- à proximité des bidons d'eau,
- à l'intérieur des engins et véhicules.

→ Attestations/autorisations de déplacement pour les salariés.

→ Dispositif de sécurité travailleur isolé (téléphone mobile, trousse de secours, etc.).

→ Moyens de communication à distance : pas de partage de papier/crayon :

- ordinateurs portables et connexion internet,
- téléphones (appel, SMS).

Organisez la journée de travail, anticipez :

→ Communiquez les consignes par téléphone, SMS, e-mail.

→ Supprimez les réunions en présentiel.

→ Évitez les prises de poste collectives sur un site avant départ vers les chantiers : les salariés se rendent directement sur le chantier et rentrent directement à leur domicile en fin de journée.

→ Organisez les embauches en horaires décalés pour limiter les contacts entre les personnes.

→ Organisez la réception des matériaux, les chargements/déchargements pour limiter les contacts.

→ Organisez l'entretien des tenues de travail au sein de l'entreprise.





1. PRÉPARER

Anticipez la coactivité :

→ Organisez le flux des personnes dans les locaux de travail :

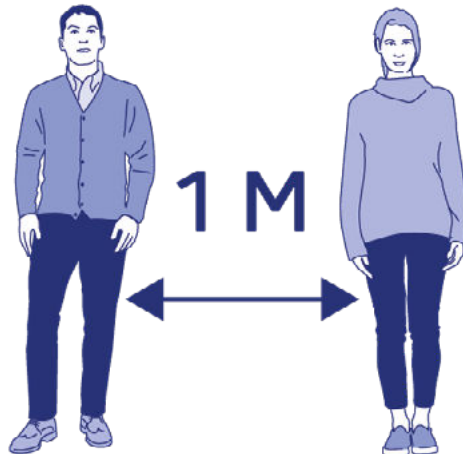
- « marche en avant » : flux de déplacement uniquement de l'entrée vers la sortie (éviter de se croiser),
- marques aux sols pour le respect d'une distance de sécurité d'au moins un mètre entre les postes de travail,
- limitation du nombre de personnes dans une pièce.

→ Organisez les déplacements vers les chantiers :

- pas de transport collectif : utilisation individuelle des véhicules,
- si covoiturage : deux personnes par véhicule avec installation en croix (un devant gauche/un derrière droite),
- intervenir sur les chantiers les plus éloignés en début de journée ou en début de semaine pour éviter le cumul de fatigue.

→ Organisez les vestiaires :

- flux d'entrée et de sortie : une personne à la fois dans le vestiaire,
- ou fermez l'accès aux vestiaires/préconisez les changes dans le véhicule du salarié.



→ Organisez les pauses :

- priorisez le retour à domicile pour le déjeuner, le repas pris seul à bord de son véhicule, ou le repas pris en extérieur (si la météo le permet),
- en salle de pause sous réserve d'une organisation stricte des mesures barrières :
 - › aération trois fois par jour,
 - › nettoyage des surfaces utilisées après chaque convive,
 - › nettoyage des machines (micro-onde, machine à café) après chaque utilisation,
 - › usage de couverts personnels,
 - › flux d'entrée et de sortie distincts,
 - › distance de sécurité entre les personnes : au moins un mètre,
 - › limitation du nombre de personnes présentes en fonction de la taille de la salle.

→ Organisez le local fumeur :

- limitez à deux personnes,
- distance de sécurité : au moins un mètre,
- pas d'utilisation de gel hydroalcoolique (produit inflammable),
- pas de partage de cigarette ou d'e-cigarette.

2. RÉALISER

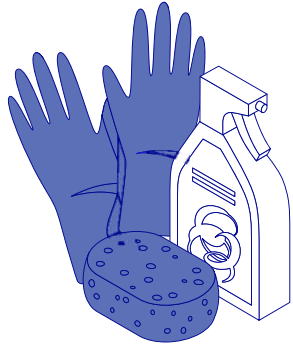


- **Dans les parcelles, privilégiez l'activité individuelle et isolée** (avec dispositif de prévention du travailleur isolé) :
 - parcelles différentes,
 - plusieurs rangs d'écart,
 - travail en décalé.
- **Quand l'intervention à plusieurs sur une même tâche est indispensable, constituez des binômes, trinômes qui ne changeront pas jusqu'à nouvel ordre.**
- **Privilégiez le travail côte-à-côte** plutôt que face-à-face avec toujours la distance de sécurité entre les personnes.
- **Pour se passer les charges, pratiquez la pose et la dépose** pour éviter le passage direct entre les opérateurs.
- **Limitez les rotations** de poste dans la journée.
- **Privilégiez les outils individuels.**
- **L'outillage et le matériel partagé** doivent être régulièrement nettoyés à chaque transmission d'un individu à l'autre et lors de la prise et la fin de la journée de travail.
- **Conduite d'engins agricoles :**
 - **limitez la présence en cabine** à une seule personne,
 - **attribuez un seul et unique véhicule/machine par personne.** Si le véhicule de chantier doit changer de conducteur, nettoyez le volant, les commandes, les poignées, etc.,
 - **mettez en oeuvre les gestes barrières** lors des phases d'attelage/dételage des outils, si vous travaillez en binôme,
 - **aérez les cabines des engins.** Travaillez vitres baissées.
- **Utilisation de machines agricoles (planteuses, récolteuses...) :**
 - **isolez les postes de travail par des séparations physiques** (plexiglas, contreplaqué),
 - **réduisez le nombre d'opérateur** sur la machine en adaptant la cadence.
- **Utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) :**
 - **le port des gants de travail de protection** pour éviter les coupures, le cambouis, etc. est important pour faciliter le lavage ultérieur des mains,
 - **se laver les mains** chaque fois que l'on met et enlève un EPI : gants, lunettes, combinaison, casque,
 - **attention : les gants contaminés portés au visage peuvent être source d'infection,**
 - **privilégiez les lavages fréquents des mains à un port permanent de la même paire de gants.**
- **Activités dans les bâtiments, principes de base :**
 - **espacez d'au moins un mètre les postes de travail** par marquage au sol,
 - si besoin, posez des séparations physiques entre chaque poste (paravent, plexiglas, filmc etc.),
 - **veillez à ce que le salarié reprenne le même poste de travail** chaque jour,
 - **adaptez le travail en équipe sur les chaînes de production** (station de conditionnement, chaîne d'embouteillage) : augmentez les plages horaires de la production, dédoublez les équipes, prévoyez un temps suffisant pour le changement d'équipe.
- **Vente aux consommateurs, principes de base :**
 - **le client ne touche pas les produits**, le service est assuré par un salarié/exploitant équipé de gants,
 - **les produits sont déposés sur le comptoir par le vendeur**, puis dans un second temps pris par le client afin de respecter une distance minimale de sécurité,
 - **privilégiez les modes de règlements « sans-contact ».**





3. VÉRIFIER



- **Le respect des distances de sécurité.**
- **La disponibilité des produits nécessaires à l'hygiène.**
- Le **nettoyage** des outils, habitacles de véhicule, volant, commandes, poignées de porte... en fin de journée de travail.
- La bonne **ventilation des locaux et des engins** plusieurs fois par jour et en fin de journée.
- **L'élimination correcte des déchets** dans des sacs fermés hermétiquement en fin de journée (présence du virus constant dans le temps sur différents support inorganiques).
- **Procédez à des retours et partages d'expériences** des aléas de la journée pour adapter l'organisation du travail et les mesures initialement prévues.
- **Prenez des nouvelles de l'état de santé** (éventuels symptômes, ressenti psychologique, appréhension, incompréhension, etc) de vos collaborateurs régulièrement.
- **Attention : un risque peut en cacher un autre !**
Assurez-vous que l'attention portée au risque d'infection ne conduise pas à occulter ou réduire l'attention portée aux risques propres des chantiers (risque animal, machines, chutes de hauteur, manutentions, port des EPI, etc.).

Les conseillers en prévention, les médecins et infirmiers du travail de votre MSA sont à votre disposition pour réfléchir avec vous à la mise en oeuvre de ces mesures de prévention en fonction de vos spécificités de production.